



Procès-verbal du Bureau Directeur élargi 2 octobre 2020 - Visio conférence

Présents : AURAMBOUT Stéphanie, BARATA Paula, BOUSSUGE Martine, BRECHET Sophie, COLOMBANI Frédéric, CORDURI-DAVIET Valérie, DORNE Emilien, DOURY Frédéric, EYMARD Christian, GALLET Bernard, HARENT Eliane, JACQUET Pascal, KERNEIS Hervé, LEFOULON Geneviève, LEVARLET Christian, MESONNIER Gilles, MOREAU Florian, PEAN Patrick, RAYMOND Pamela, RIPERT Alain, SCHUTTERS Thierry, SINGLA Patrick, STOFFER Françoise, UROZ Frédéric, REY Amandine, ROUX Nathalie, DAVIET Jean-Michel, LANDY Pascale, MOREL Carine

Excusés : COURTOIS Eric, DAUMUR-JULIEN Stéphanie, DEFOUR Jean-Pierre, DIGER Martine, RONDEAU Solène, PERRIN Patrice

Assistent : CADEI Franck, MALFONDET Gilles, RENAUD Christine

Alain Ripert ouvre la séance à 18h30 et souhaite la bienvenue à tous.

Informations

Les changements concernant les statuts et les dirigeants de la ligue n'ont pas été adressés à ce jour à la préfecture, le PV du CA du 19 septembre n'ayant pas été validé par tous les intervenants.

Commissions et Services

Lors du 19 septembre 2020, il a été acté que chaque commission / service doit être piloté(e) par un élu et un salarié et un CTS référent.

Un projet d'organigramme a été envoyé à tous les membres du BD élargi.

Après concertation entre salariés et élus, en relation avec Eliane, le CTS Coordonnateur et le CSE, chaque commission/service devra communiquer le rôle et les responsabilités de chaque salarié intervenant dans chacun(e) des commissions/services.

Les propositions sont liées à l'existant déjà en place et le statut de chaque salarié (cadre / non-cadre).

Le niveau de responsabilité devra être écrit sur chaque feuille de route après validation des équipes élues. Dans la responsabilité devra figurer la gestion de la documentation, avec un dépôt des comptes-rendus d'action, de réunions, accessibles aux bonnes personnes.

Une première étude de la gestion documentaire drive/serveur sera faite par Hervé et Eliane le 23/11/2020 (en lien avec la gestion des sauvegardes des documents) :

- arborescence par service / commission
- droits d'accès par service / commission
- gestion des sauvegardes (à voir aussi avec Jérôme Geoffray)
- archivage des données sur le serveur

Objectifs : canaliser la dispersion des informations, l'accès aux informations et la mémoire des informations

- ⇒ **Document à produire par chacun(e) référent(e) pour le Bureau Directeur du 23/11/2020**, en prenant en compte le statut de chaque salarié(e), en lien avec son périmètre de responsabilité

Les feuilles de route seront régulées avec les niveaux de responsabilité ; elles permettront d'être une base de travail pour le/la futur(e) MRH (Manager des Ressources Humaines).

La liste des équipes par service/commission sera à affiner (bénévoles, salariés) et proposée à la validation du BD :

COC

- Cadres d'état : Christine Renaud, Franck Cadei, Gilles Malfondet, Franck Muller
- 24 bénévoles dont 3 élus : 1 président de commission, Florian Moreau, 1 vice-président de la ligue, Patrick Péan, 1 responsable des nouvelles offres, Gilles Messonier.
- Salariée : Chantal Roche

Finances

- Cadre d'état : Franck Cadei
- 2 élus (1 présidente de service et un vice-président de service), Françoise Stoffer et Frédéric Colombani
- salariées : Isabelle Pios, Isabelle Chasson, Farida Abès

PPF

- PPF Masculins :
 - Cadre d'état : Gilles Malfondet
 - 1 élu (président de service), Hervé Kerneis
 - 1 Responsable : David Fayollat
 - 1 Coordonnateur : Guillaume Joli
 - 2 techniciens externes (salarié PS 38, Sébastien Modenel et une mise à disposition Raphaël Planchet)
- PPF Féminins :
 - Cadres d'état : Christine Renaud, Franck Muller
 - 1 élu (président de service), Hervé Kerneis
 - 1 Responsable : Pierre-Yves Boussuge
 - 2 techniciens externes (salarié PS 38, Florian Botti et une mise à disposition Etienne Desmaris)
- PPF Beach Handball :
 - Cadre d'état : Franck Cadei
 - 1 élu (président de service), Hervé Kerneis
 - 1 Responsable : Bruno Geoffray

Discipline

La commission a été validée lors du BD du 16 septembre 2020.

- 1 élu (président de commission), Frédéric Uroz
- 1 Salariée : Farida Abès
- 2 procureurs : Jean Louis Perchet, André Galichet, et en cas de besoin Eliane Harent

ITFE :

- Cadres d'état : Christine Renaud, Franck Cadei, Gilles Malfondet
- 1 élu (président de service), Bernard Gallet
- 1 Responsable administratif : Philippe Soupirot
- 1 Responsable pédagogique : Benoît Larue
- Des salariés de la ligue
- Des auto-entrepreneurs

La commission recherche des bénévoles pour enrichir cette commission.

Arbitrage

- 4 Cadres d'état : Christine Renaud, Franck Cadei, Gilles Malfondet, Franck Muller
- 1 élu (président de commission), Thierry Schutters
- 35 bénévoles
- 1 Responsable salarié : Boris Thiébault
- 1 Responsable bénévole du pôle désignation (Amor Adjab)
- 1 Responsable bénévole du pôle formation (Eric Courtois)
- 1 Responsable bénévole du pôle suivi des populations (Stéphane Vaujany)
- 1 Responsable bénévole du pôle PPF (Pascal Lesage)

La commission est structurée avec un bureau exécutif du territoire, un service administratif, un service du suivi des populations, un service communication, un service formation, un service PPF, un service féminisation.

Règlementation & Juridique

- Cadre d'état : Franck Cadei
- 1 élue (présidente du service), Valérie Corduri-Daviet
- 1 Responsable élue de la division réglementation, Valérie Corduri-Daviet
- 1 Responsable élu de la division CMCD, Patrick Singla
- 1 Responsable élue de la division Qualifications, Paul Barata
- 1 Responsable élu de la division équipements, Jean-Michel Daviet
- 1 Responsable élue de la division Juridique, Stéphanie Daumur-Julien
- Salariée : Farida Abès
- une dizaine de bénévoles

Médicale

- Cadres d'état : Gilles Malfondet, Franck Muller
- 1 élue (présidente d commission), Martine Boussuge
- 1 bénévole
- 1 référent Covid-19 Jérémy Réault
- Salariée : Chantal Roche

La commission est en cours de constitution

Litiges et Réclamations :

- 1 élu, président, Christian Levarlet
- Salariée Farida Abès
- Les membres : Gilles Saintvoirin, Valéry Raveyre, Serge Stuber, Bernard Padovani

La commission doit trouver un 6^{ème} membre

Communication

- Cadre d'état : Franck Cadei
- 1 élue, présidente, Carine Morel

Le service nécessite un découpage par division et la répartition détaillée sera fournie plus tard

Service aux Clubs

- Cadre d'état : Christine Renaud
- 1 élue, présidente Stéphanie Aurambout
- 1 bénévole
- 1 Responsable, Jérémy Réault
- Répartition des différents domaines par thématique :
- Créations de clubs, formations des dirigeants : Jérémy Réault
- Développement d'outils pour les clubs, Jérémy Colsenet et Jérémy Réault
- Accompagnement Service Civique et Clubs Employeur, Jérémy Colsenet

La prochaine étape est l'ouverture de la commission aux représentants des comités.

Service Administratif

- Cadre d'état : Franck Muller
- 2 élus : 1 secrétaire générale, Eliane Harent, un secrétaire adjoint, Eric Courtois
- 1 Responsable, Philippe Soupirot

Il reste à déterminer quels dossiers le service aura à porter afin de déterminer le périmètre et les responsabilités de chaque personne.

Valérie Corduri-Daviet demande au Bureau Directeur de valider la possibilité que certaines personnes (3 personnes) participent à plusieurs commissions.

Aucune objection : le principe est adopté.

Procédure de mise en place de pilotage des services et commissions

Avec le retard du nombre de licenciés à ce jour (20 %), le budget devra être suivi de très près et les dépenses ne pourront être engagées que sur validation de l' élu responsable.

Frédéric Colombani étudie tous les dossiers financiers administratifs :

- prévoyance mutuelle : possibilité de baisser de 10 000 €, à garantie identique
- changement de cabinet d'expertise comptable
- changement de prestataire de gestion des paies
- un audit fiscal sera demandé : certaines commissions, au vu des mouvements financiers pourraient nous mettre en risque sur des sujets de TVA. Nous devons anticiper ces points.
- un audit social sera aussi demandé

Chaque président de service / commission dispose de son budget qui a été consolidé et validé en AG. Il ne pourra à l'avenir entériner une dépense qui n'aurait pas été prévue sur une action / un projet, et ne pourra pas dépasser son budget. Toute dépense non prévue devra être présentée au BD pour validation. Tout frais engagé devra être signé par le président du service / communication.

Des délégations pourront être mises en place début 2021, avec définition d'un périmètre bien précis. Les salariés ne pourront pas engager de dépenses.

Le suivi des budgets (prévisionnel / réalisé) par service / commission sera donné à chaque président, chaque mois à compter de février 2021.

La stratégie de délégation sera étudiée lors de l'arrivée du/de la MRH.

Les délégations de signature auprès des banques seront revues dès lors que les modifications seront actées à la préfecture, et seront données au président, trésorier, trésorier adjoint, secrétaire générale, Patrick Péan.

Délégation de signature, le BD vote « pour ».

Les cartes bancaires sont nominatives et engagent la responsabilité de l' élu qui a son nom sur la carte. Elle doit rester auprès de l' élu responsable et le code ne peut être donné.

Question : ne serait-il pas opportun de n'avoir qu'une seule banque ?

Les conditions ne sont pas identiques : produits financiers, prêts sur l'établissement de Bron et Montbonnot sont encore en cours ; il est préférable de ne pas avoir qu'un seul établissement bancaire. Pour l'instant aucun changement n'est à prévoir.

Les prestations de la Mutuelle sont présentées (prestations identiques), pour un coût moins élevé.

Le BD vote « pour »

Conséquences :

- un courriel d'information sera fait aux salariés
- chaque salarié recevra une lettre recommandée l'informant du changement
- une Déclaration Unique Employeur sera faite

Toutes ces procédures devront être faites avant le 31 octobre 2020 pour effet au 1^{er} janvier 2021.

Courrier aux salariés

Un courrier avait été émis le 17 décembre 2019, mais son application n'a pas été faite de manière égale.

La base de ce courrier doit être reprise pour nouvelle communication.

Les membres du BD n'ayant pas eu le temps de relire le courrier, une proposition sera faite.

Télétravail

La charte prévoyait un jour de télétravail, avec une période transitoire allant jusqu'à la fin de la mandature.

La question est : reconduit, évolution, autre... Sachant que certaines demandes sont autorisées suite à des demandes de personnes à risques, exceptionnelles, précautions sanitaires, ...

Questions :

- A-t-il été constaté une baisse de l'activité durant ce mode de travail ?
- Les élus référents ont-ils constaté des manques ?

Il est difficile de répondre à ses questions. Chaque élu devra faire une analyse afin d'effectuer un retour.

Un état des jours de télétravail depuis la reprise sera fourni à chaque élu. L'idée serait de faire un point afin de fournir une base de travail à la personne qui prendra le management des ressources.

En attendant d'avancer sur le sujet, la charte continue en l'état.

Question : quelle est la position du CSE ? Le CSE souhaite que ce point soit échangé lors des entretiens des feuilles de route.

La question se pose concernant les formateurs et les stagiaires qui doivent faire des suivis dans les gymnases dans lesquels les majeurs sont interdits : des solutions devront être mises en place, si la situation perdure sur une partie du territoire AURA.

Chaque élu devra faire un bilan avec les salariés de sa commission / son service, en ayant toujours comme point incontournable, la présence en entreprise.

Nous pourrions mettre à disposition des élus, le suivi des temps en lien avec les prévisionnels pour l'avenir.

Bilan à faire pour le BD du 26 octobre 2020.

Les Emplois

- Dossier Eric Brosset : Alain Ripert, Anne Seigneur et Martine Bousuge sont invités à comparaître en correctionnel le 27 novembre 2020 pour harcèlement ; nous serons représentés par notre avocat.
- Dossier Ali Mani : nous serons aux prud'hommes le 28 janvier 2021

Les dossiers sont suivis.

Avec la mise en place d'Agate et d'Orion, une compétence comptable sur une durée déterminée est incontournable, avec les missions suivantes :

- Aide à Philippe Soupirot (en remplacement de Merryl pour la partie comptable)
- Gestion des notes de frais du PPF
- Gestion des factures de l'arbitrage
- Suivi factures / budgets des stages
- Comptabilité générale (fournisseurs)

Cet emploi à durée déterminée doit être à budget constant. L'annonce vient de paraître, pour l'instant peu de retours.

Identification au poste de MRH : à l'unanimité, une personne correspond au profil recherché : une proposition lui sera faite. Cette candidate est actuellement sur Paris et souhaite revenir sur la Région, avec une arrivée potentielle mi-novembre.

Etude de l'établissement de Clermont-Ferrand

Une étude de faisabilité sur un projet entre le comité 63 et la ligue est en cours. Cette étude est menée par Patrick Péan, avec l'aide de Françoise Stoffer sur l'aspect financier.

Une étude comparative détaillée a été lancée en prenant en compte :

- l'impact financier
- l'étude des charges
- l'accessibilité en transport en commun
- la réduction de l'isolement de salariés
- la superficie pour chaque entité
- la disposition du matériel
- la répartition et distribution de la superficie

Une possibilité existe à ce jour : un seul bail possible sur l'opportunité actuelle, pas de gain financier pour la ligue. Il est important de prendre en compte l'aspect juridique.

Question : quid des 3 entités de la ligue à ce jour et le lien avec le projet de Clermont Ferrand ?

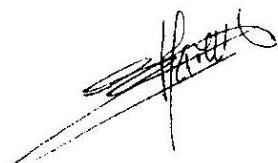
Le projet de Clermont n'a pas de lien avec l'existence des 3 entités ; sa mise en place est liée à une réduction de l'isolement de salariés. Un point d'attention est soulevé concernant la position avec les autres comités et la cohabitation entre deux structures différentes, bien que liées.

Le projet actuel n'apporte aucun gain financier à la ligue, avec un local libre depuis 2 à 3 semaines. Le préavis du site de Clermont est de 6 mois.

A affiner pour le prochain CA, soit le 16 octobre 2020.

Fin de la réunion à 21h00

Eliane HARENT, Secrétaire Générale



Alain RIPERT, Président

